

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTRE DE LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE ET DES
PARTENARIATS INTERNATIONAUX

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LE
DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

PASSATION DES MARCHES

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

وحدة. عمل. تقدم



SWEDD TCHAD

**PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES
ET LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL**

TERMES DE REFERENCE

Recrutement des ONG chargées de la mise en œuvre des activités des Sous-projet 1.2:

- Scolarisation des filles et leur maintien dans le système éducatif
- Renforcement du pouvoir économique des filles et des femmes
- Insertion socio-professionnelle des jeunes filles et femmes
- Accès égal des adolescentes et jeunes à leur santé et droits reproductifs

Province du Lac

Avril 2023

| | |
|--|---|
| Pays | République du Tchad |
| Nom complet du Projet | Projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) |
| Montant total du financement (Euro) | 36 000 000 millions USD |
| Numéro d'identification du projet | P 150080 |
| Résumé des objectifs de développement du projet | Le projet vise globalement à accélérer la transition démographique (par exemple, la réduction du taux de fécondité et de la mortalité infantile) et à réaliser ainsi les objectifs plus larges qui consistent à déclencher le dividende démographique (par exemple les avantages économiques) et la réduction des inégalités entre les sexes dans la région du Sahel. Cet objectif reflète largement l'engagement pris par l'équipe de pratiques globales de la banque en matière de santé, de nutrition et de population à (i) réaliser la couverture maladie universelle ; (ii) financer de manière efficace la santé, assurer la prestation des services et garantir des sociétés saines ainsi que (iii) réaliser les deux objectifs de la Banque mondiale qui sont l'élimination de l'extrême pauvreté et la promotion de la prospérité partagée. |
| Zones d'intervention de l'ONG | Lac. |
| Durée d'intervention | 2023-2024 |
| Méthode de sélection | Sélection fondée sur la Qualité et le Coûts (SFQC) |
| Cibles de l'ONG | La cible primaire est les filles vulnérables actuelles ou potentielles en raison de manque d'opportunités économiques créant des inégalités persistantes entre les sexes et des risques d'abandon scolaire particulièrement élevés chez les jeunes filles dans la province cible. Les interventions du projet devront s'adresser aux groupes ayant une acuité et un désir de changement supérieur à la moyenne et le groupe acuité supérieure à la moyenne. Les autres bénéficiaires seront les enfants, les hommes, les travailleurs de la santé, les responsables gouvernementaux, les membres de la société civile, les leaders communautaires et religieux. |
| Objectifs | <p>De façon générale, la consultation permettra de recruter des ONG pour la mise en œuvre des activités de la Sous composante 1.2 du projet « Interventions communautaires en faveur de l'autonomisation des femmes » à travers son package d'intervention dans les provinces.</p> <p>Plus spécifiquement, la présente consultation vise à évaluer: 1. La nature des interventions de ces structures ; 2. La mesure de la densité et de l'étendue du réseau de collaboration de chaque structure ; 3. La disponibilité, en quantité et en qualité, des ressources humaines et de la logistique dans chaque structure potentiellement chargée de la mise en œuvre des activités dudit projet; 4.</p> |

| | |
|----------------------------------|---|
| | <p>L'expérience dans le domaine des interventions en scolarisation des filles et leur maintien dans le système éducatif, l'accès égal des adolescentes et des jeunes filles à la compétence de vie à la santé et aux droits reproductifs, le renforcement du pouvoir économique des adolescentes, des jeunes filles et des femmes et l'insertion socioprofessionnelle des filles et femmes ; 5. La capacité de gestion administrative et financière de ces structures</p> |
| <p>Résultats attendus</p> | <p>A l'issue de la consultation, une ONG ou un consortium sera recruté pour la mise en œuvre des activités de la Sous composante 1.2. Les résultats suivants par Sous-projet sont attendus. Il s'agit de :</p> <p><u>Communication pour le changement social et comportemental (CCSC) :</u></p> <p>R1 : Le changement des comportements des acteurs (filles, femmes, parents, autorités, leaders traditionnels et religieux...) est assuré via la diffusion des messages SWEDD et les conférences débat ;</p> <p><u>Scolarisation des filles et leur maintien dans le système éducatif :</u></p> <p>R1 : Les connaissances des filles scolarisées améliorées en compétences de vie et en SSR à travers les espaces sûrs scolaires ;</p> <p>R2 : Les centres d'Alphabétisation et les centres de l'Education de Base Non Formelle ont été appuyés pour la réinsertion des filles déscolarisées et non scolarisées dans l'éducation formelle ;</p> <p>R3 : Soutien des filles vulnérables pour leur maintien durable dans le système éducatif ;</p> <p><u>Accès égal des adolescentes et des jeunes filles aux compétences de vie, à la santé et droits reproductifs :</u></p> <p>R1 : Les connaissances des jeunes filles et adolescentes sur l'importance de leurs droits en matière de santé reproductive, les compétences de vie, genre et droits humains ont été améliorées, à travers les espaces sûrs communautaires ;</p> <p>R2 : l'Accès aux services de soins des jeunes filles et adolescentes est amélioré ;</p> <p>R3 : Appui aux filles et femme ayant achevés le programme dans les espaces sûrs communautaires ;</p> <p>R4 : Encadrement des participantes sur les activités de nutrition est assuré ;</p> <p><u>Renforcement du pouvoir économique des adolescentes, des jeunes filles et des femmes pour la réduction des écarts de Genre et la réalisation de l'équité et de l'égalité</u></p> <p>R1 : Les capacités organisationnelles et matérielles des groupements sont renforcées ;</p> <p>R2 : Les centres d'alphabétisation sont mis en place ;</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>R3 : Les capacités des acteurs sont renforcées pour faire évoluer les normes de genre et faciliter l'accès et le contrôle des ressources et capitaux productifs aux jeunes filles et femmes ;</p> <p>R4 : Les clubs des Maris et de Futurs Maris sont implémentés et fonctionnels ;</p> <p><u>Insertion socioprofessionnelle des filles :</u></p> <p>R1 : Les bénéficiaires sont appuyés en vue de leur installation et de l'exercice de leurs métiers ;</p> <p>R2 : Les jeunes filles sont formées en métiers porteurs et entrepreneuriat dans les structures locales de formation technique et professionnelles.</p> <p>Le suivi des activités des Sous-projet est assuré.</p> |
| <p>Activités spécifiques à mettre en œuvre par l'ONG</p> | <p><u>Communication pour le changement social et comportemental (CCSC) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contractualiser avec Deux (02) radios communautaires ou ONAMA pour la diffusion des messages sur les thématiques SWEDD ; • Organiser huit (08) conférences-débats sur les thématiques SWEDD en partenariat avec les acteurs locaux (leaders communautaires et religieux, CLAC ainsi que les associations à base communautaire. <p><u>Scolarisation des filles et leur maintien dans le système éducatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et payer les frais d'inscription de 2500 filles ; • Distribuer les denrées alimentaires, les uniformes scolaires, les kits scolaires et les kits d'hygiène aux filles vulnérables ; • Assurer le paiement de prime de motivation des dix (10) enseignants du programme de tutorat ; • Louer six (6) centres d'accueils ; • Assurer les frais médicaux de 150 filles des centres d'accueils ; • Prendre en charges les personnels (12 cuisinières et 6 gardiens) des centres d'accueils ; • Acheter les légumes et autres pour les centres d'accueils ; • Assurer le forfait de dix (10) répétiteurs des centres d'accueils ; • Assurer le paiement de forfait des cinq (5) mentors des espaces surs scolaires ; • Assurer le fonctionnement lors de séance d'animation des espaces surs ; • Payer la motivation des quatre (4) animateurs de l'EBNF ; <p><u>Accès égal des adolescentes et des jeunes filles aux compétences de vie, à la santé et droits reproductifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge la motivation de soixante (60) mentors ; |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Acheter les intrants (farine, haricot, sorgho, maïs, sucre, arachide etc...) pour la nutrition pour les soixante (60) espaces surs communautaires ; • Assurer la distribution des Kits AGR ; <p><u>Renforcement du pouvoir économique des adolescentes, des jeunes filles et des femmes pour la réduction des écarts de Genre et la réalisation de l'équité et de l'égalité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Crée seize (16) nouveau groupements VSLA (reconnaissance administrative) ; • Assurer la distribution des outils modernes agricoles et kits AGR aux bénéficiaires ; • Assurer la motivation des quatre (4) agents alphabétiseurs ; <p><u>Insertion socioprofessionnelle des filles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Former cent (100) jeunes filles dans les structures de formation technique et professionnelles ; • Former cent (100) jeunes filles et femmes en entrepreneuriat, leadership et compétences des filles ; • Coacher cent (100) bénéficiaires pour la création des entreprises et des coopératives pour faciliter leurs insertions ; • Distribuer les kits d'installation au profit des 100 bénéficiaires. |
| <p>Qualifications et des capacités des Organisations</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etre une organisation légalement constituée ; ✓ Avoir au minimum quatre (04) années d'expériences en tant que ONG dans les domaines de la scolarisation des filles, la santé de reproduction, le genre, l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat féminin (joindre copie de contrat, attestation de bonne exécution etc.) ; ✓ Avoir au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle dans la mise en œuvre des activités financées par les partenaires au développement (BAD, BM, BADEA, BID, UE, AFD etc.) ; ✓ Avoir des capacités et expériences avérées en matière de mobilisation communautaire et plaidoyer ; ✓ Disposer du minimum de personnel requis et fournir leur CV (Coordonnateur terrain, Responsable suivi-évaluation, spécialiste en éducation, genre/autonomisation, santé, comptable, nutritionniste, etc.) ou fournir une lettre de garantie écrite de les recruter dans un bref délai n'excédant pas un mois ; ✓ Fournir la liste de la capacité logistique (matériels informatiques, moyens roulants, mobiliers etc.) et indiquez si tous les matériels sont la propriété de la structure ou en location. Joindre les pièces afférentes des matériels listés |
| <p>Dossier de candidature</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une proposition intégrant les expériences spécifiques antérieures en lien avec les sous projets et la méthodologie de mise en œuvre des activités conformément au cahier de charge en annexe ; ✓ Une copie légalisée de l'autorisation de fonctionner ; |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les copies légalisées des statuts, du règlement intérieur de l'organisation et la liste des membres du bureau ; ✓ Une copie légalisée du contrat bail ou les documents justifiant que le siège est une propriété de l'organisation, Toutefois, l'organisation doit avoir un siège physique (joindre le plan de localisation) ; ✓ Le nom, l'adresse postale et électronique, et le contact téléphonique du responsable ; ✓ Les CV du personnel clé disponible chargé d'exécuter la mission (joindre les copies de diplômes, attestations etc. légalisé) et la logistique disponible ; ✓ Une attestation signée par les membres du bureau de l'organisation concernant les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'organisation ne fait l'objet d'aucun litige à caractère judiciaire (attestation de non-litige datant de moins de 3 mois) ; ➤ La décision des membres du bureau autorisant l'organisation à soumettre la proposition de prestation de service (pouvoir ou procuration). |
| Livrables | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Rapport trimestriel contenant les informations sur le niveau de réalisation des activités du cahier de charges suivant un format qui sera fourni ; ❖ Rapport annuel présentant les progrès réalisés par rapport à la planification globale du projet, les difficultés rencontrées, les bonnes pratiques et les leçons apprises, les perspectives et les recommandations à l'endroit des parties prenantes au projet ❖ Rapport financier ; ❖ Comptes rendu et Procès-verbaux des rencontres avec les parties prenantes (partenaires, autorités, Ecoles, bénéficiaires, leaders religieux et traditionnels, CLAC, AME, APE, centres d'accueil, etc.) ❖ Fiches de suivi des animateurs et des superviseurs ; ❖ Registre de suivi des bénéficiaires ; ❖ Fiches de suivi et de collecte des données ; ❖ Bilan des réalisations faites, des leçons apprises à documenter ; ❖ Rapports circonstanciés ; ❖ Base de données sur les interventions du projet |
| Dépôt des candidatures et clôture | <p>Le dossier complet, sous pli fermé portant la mention « Recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre des activités de la Sous Composante 1.2 dans la province du Lac », doit être déposé au plus tard le à 15 heures 30 minutes au Secrétariat du Projet SWEDD sise au quartier Repos à la Rue de 30m, à côté du Lycée de la Liberté, 4eme Arrondissement, Tel : (+235) 22 53 10 56 N'Djaména – Tchad,</p> <p>Le présent avis de recrutement est également disponible sur le site web du Projet : site web : www.sweddchad.org</p> |

Les dossiers soumis dans le cadre de cette sélection ne peuvent être retournés.

Dans le cadre de ce recrutement, la procédure sera conduite par mise en concurrence nationale telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Directives : **« Fournitures, Travaux, Services Autres que des services de Consultants et Services de Consultants le 1er juillet 2016, révisées en novembre 2017 et août 2018 »** de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »).

NB : Le projet SWEDD dans le cadre de ce recrutement, se réserve le droit de procéder à la vérification de toutes les informations fournies par les organisations dans leurs propositions. Toutes les informations erronées entraîneront la disqualification de l'organisation présélectionnée.